

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.42
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

RÉDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

ANNONCES
AU HAVRE... BUREAU DU JOURNAL, 112, Loui^e de Strasbourg.
L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	TROIS MOIS	SIX MOIS	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	7 Fr.	13 Fr.	25 Fr.
Autres Départements	8	15 Fr.	28
Union Postale	13	25	45

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans toutes Bureaux de Poste de France

UN ORDRE DU JOUR

Le général Pétain, commandant en chef les armées françaises, leur a adressé un ordre du jour que nous avons publié et qui a été lu avec recueillement par tout le monde.

Le Journal des Débats le commente en termes excellents :

Il y a, dit-il, en ce document très simple et très court, tout ce qui répond le plus profondément aux sentiments de la nation française. Il y a la louange fière et sobre du chef qui s'adresse à des soldats vainqueurs. Il y a le souvenir ému aux morts dont le sacrifice a donné la victoire. Il y a l'évocation immédiate du labeur de demain et des devoirs qu'il impose.

Les soldats français auront très prochainement la joie sans égale d'aller jusqu'en Rhin. Ils entreront dans cette Alsace-Lorraine qui les a attendus pendant un demi-siècle. Ils iront en pays attendant afin d'occuper les positions stratégiques que notre sécurité nous commande de tenir jusqu'à ce que les réparations nécessaires soient obtenues par les Alliés.

Dans cette nouvelle forme de leur activité, ces hommes qui ont lutté et souffert et qui ont paru sur tant de champs de batailles en combattants magnifiques auront à montrer d'autres qualités encore que celles dont ils ont donné tant de preuves. Eux qui ont été les témoins des crimes de l'ennemi, de ses ravages dans nos campagnes et de ses vexations, ils interviendront en territoire allemand non pour assouvir leurs ressentiments, mais en vainqueurs et en occupants disciplinés, en représentants de pays civilisés qui ne confondent pas l'usage de leur droit avec l'abus de leur force.

C'est ce que leur indique le général Pétain en quelques mots : il s'adresse à des hommes de qui il connaît la vivacité d'esprit, le caractère, le sentiment de l'honneur ; il sait qu'il n'a pas besoin d'insister ; il est sûr que ceux qui ont été admirables par leur héroïsme le seront par la tenue, la mesure et la maîtrise de soi.

Ces paroles d'un chef font grand honneur à la fois aux soldats à qui elles s'adressent, et à celui qui les a prononcées.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)
Paris, 14 novembre.

AU SENAT

Bien calmes sont les couleurs du Sénat. Les membres de la Haute Assemblée sont venus cependant assés nombreux, tous se félicitant du succès de nos armes et de la signature de l'armistice. Leur enthousiasme est très grand.

M. Louis Martin, sénateur du Var, annonce qu'il va déposer en séance deux motions : l'une tend à déclarer que les municipalités de France ont justifié la confiance du pays pendant la guerre ; l'autre que les femmes et les jeunes filles françaises ont entièrement fait leur devoir. Nul doute que le Sénat ratifiera unanimement de leur rendre l'hommage demandé par l'honorable et sympathique sénateur auquel se sont associés déjà beaucoup de ses collègues.

M. Louis Martin déposera aussi le rapport de la Commission d'initiative tendant à la prise en considération de sa proposition de loi relative au droit de vote des femmes, et déclarant que les jeunes gens appartenant aux classes plus jeunes appelées sous les drapeaux pendant la guerre seront également investis du droit électoral.

M. Dubost, au commencement de la séance, donne lecture d'une dépêche du Sénat de Cuba félicitant le Sénat français de la victoire de la France. M. Dubost communique sa réponse que la Chambre française approuve.

Le Sénat approuve, à l'unanimité de 215 voix, le projet de loi relatif aux conditions de la répartition des indemnités, pour le temps de guerre, pour les militaires et pour les civils, et portant ouverture d'un crédit de provision sur l'exercice 1918.

Le Sénat adopte ensuite le projet relatif au taux des allocations et celui concédant une facilité de paiement aux redevables des droits de succession, celui accordant un crédit pour la part contributive de l'Etat dans l'établissement d'un avant-projet de travaux pour l'amélioration de la Seine entre Port-Anglais et Rouen.

Divers projets sont ajournés.

Le Sénat examine la proposition de M. Chastenet tendant à établir un concordat préventif. Après explications de M. Flaudin, rapporteur, la proposition est votée à mains levées.

Prochaine séance jeudi.

TH. HENRY.

Dernière Heure

Les Mouvements de notre Flotte

Paris, 14 novembre. — Le croiseur cuirassé *Waldack-Roussac* a mouillé le 11 novembre à Cagliari. Le contre-amiral Paton est arrivé le 11 novembre à Venise avec le croiseur-cuirassé *Edgar-Quinet* et le torpilleur *Zircon*. Le torpilleur *Pierrier* est sur la côte syrienne à Latakia.

Le chasseur *Pastor*, employé au dragage des mines dans le golfe d'Alexandrette, a saisi sur un de ces engins le 6 novembre ; quatre marins ont été capturés.

LA GRATITUDE DE LA FRANCE

Madrid, 14 novembre. — Le roi a reçu, jeudi matin, M. Dard, chargé d'affaires de l'ambassade de France à Madrid, qui, au nom du gouvernement, remercia le roi pour la sollicitude qu'il montra pour les prisonniers de guerre.

Les Questions navales de l'Armistice

Londres, 14 novembre. — Un radiotélégramme allemand annonce que le commandant en chef de la flotte allemande, le vice-amiral von Capelle, a pris la parole devant le conseil de la flotte allemande devant se réunir avec les représentants de la marine britannique. Le commandant des forces navales de haute mer, von Hipper, prendra part aux négociations en qualité d'expert conseil aux délibérations relatives à l'exécution des conditions navales de l'armistice.

La Situation en Orient

Londres, 14 novembre. — Aux Communes, M. Macpherson, sous-secrétaire parlementaire à la guerre, a annoncé que le calme règne à Bakou où les conditions normales sont revenues.

Le commandant turc a ordonné le retrait des troupes turques de la ville conformément aux termes de l'armistice.

Les troupes anglaises continuent les chemins de fer transcaucasien à l'Est de Krasnovodsk que les forces bolchevistes ont abandonné. La situation est favorable à l'Est de Merv.

La Mobilisation Roumaine

Jassy, 14 novembre. — Le gouvernement a décrété la mobilisation.

L'indépendance de la Pologne

Berne, 14 novembre. — On mande de Vienne que les soldats polonais ont refusé de servir dans les unités allemandes à Varsovie et le poste du commandement. Ils s'emparent des automobiles militaires allemandes, des armes et des munitions. La démolition des troupes allemandes progressent et est dirigée par des officiers polonais.

Les Polonais occupent le poste, le téléphone, la gare de Vienne, le bureau de la presse allemande. Les légionnaires ont désarmé la police allemande.

Le comité polonais a décidé de commencer la lutte armée, a visité le général Fiedorowicz en prison et le défendeur.

La *Neue Presse* du 13 novembre annonce que selon les nouvelles des journaux de Cracovie une commission de liquidation a été constituée pour les pourparlers avec les Ukrainiens, Lemberg et Przemyśl et un envoyé une délégation de quatre membres. En même temps elle décide de se mettre en relations avec les députés ruthéniens habitant Vienne.

Le Désespoir d'un ennemi

Madrid, 14 novembre. — On annonce de Saragosse que le capitaine allemand Max Winkelmann, interloqué dans cette ville, s'est coté le bras et a raison. Son suicide est attribué au désespoir que lui cause la défaite allemande.

Le prince Henri de Prusse

Copenhague, 14 novembre. — Suivant l'*Estersøer Tidning*, une patrouille a découvert le prince Henri de Prusse réfugié au château de Fredensborg dans la légation danoise. Le prince a déclaré adhérer au nouvel Etat.

Fin de l'Agitation en Suisse

Berne, 14 novembre. — L'agitation qui s'est manifestée ces jours derniers dans certains milieux ouvriers, notamment dans le personnel des tramways, s'est terminée d'une façon heureuse grâce à l'attitude énergique du gouvernement fédéral.

Le 12 novembre, le Conseil fédéral, devant une salle de ses tribunes comblées, M. Calonder, président de la Confédération helvétique, a déclaré au nom du Conseil fédéral que l'agitation était terminée. Le président exprime les remerciements du gouvernement fédéral pour toutes les manifestations de confiance aux Chambres fédérales et au peuple de Suisse. Il remercie également l'armée fédérale de son dévouement et de son accomplissement de ses fonctions (Applaudissements).

M. Calonder, président du Conseil national, constate, lui aussi, la fin d'un conflit qui sera saluée par un soulagement de tous les esprits. Il se félicite du maintien de l'ordre dans la légation danoise.

La séance a été levée au milieu des acclamations.

Au Conseil des Etats, M. Calonder répète ses déclarations au Conseil fédéral. Le Conseil des Etats, M. Ballin, remercia le Conseil fédéral et se félicita de ce que la patrie ait traversé heureusement la crise.

Pendant l'Armistice

Le règlement de l'évacuation

L'exécution des conditions de l'armistice du 11 novembre se poursuit normalement. On sait que dans un délai de quinze jours, la France, l'Alsace-Lorraine, la Belgique, le Luxembourg doivent être évacués par les armées allemandes.

Dès aujourd'hui, il n'y a plus d'objets dans la partie du département de Meurthe-et-Moselle qui était encore évacuée au moment de la signature de l'armistice. Le bassin de Brier est libéré et les troupes françaises sont entrées dans la Lorraine décapitée.

L'entrée triomphale à Metz et à Strasbourg aura lieu très prochainement.

Dès que nos deux provinces seront entièrement évacuées, c'est-à-dire au plus tard le 29 novembre, deux gouvernements militaires seront nommés, qui siègeront à Metz et à Strasbourg. En même temps, des missions composées de fonctionnaires mobilisés, couvrant le district alsacien, seront installées à Metz, Strasbourg et Colmar, chefs-lieux des départements français de la Moselle, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

On lit dans le *Daily Mail* :

L'exécution des conditions d'armistice se poursuit activement. Des radios ont été échangées avec les Allemands, surtout en ce qui concerne les fournitures de munitions et de matériel. Le commandement des armées françaises ayant demandé des indications aussi rapides que possible à ce sujet, le commandement allemand annonce que des mines avaient été placées à la gare d'Orléans et réglées pour exploser mercredi. Il fut alors demandé au quartier général allemand de dépecher un officier pour les désamorcer.

Le maréchal Foch a invité les Allemands à envoyer de leurs officiers au roi des Belges, à Bruges, pour donner des informations aussi complètes que possible sur l'organisation des chemins de fer et sur le système de canaux en Belgique. Des délégués allemands viendront aussi à Nancy pour donner des détails sur le système des chemins de fer et sur les transports par eau dans le Luxembourg et la région du Rhin.

Le quartier général allemand a envoyé jeudi un officier à Chiny pour régler avec les Français la livraison des armes et du matériel que les Allemands doivent livrer ou appliquer de l'armistice.

EN BELGIQUE

La libération du territoire

La libération de la Belgique va se poursuivre rapidement. Les Allemands ayant depuis plusieurs semaines commencé l'évacuation du territoire belge, sous la menace du groupe des armées des Flandres, il est à prévoir qu'ils vont quitter dans un très bref délai, la partie de la Belgique qu'ils tiennent encore.

De grands manifestations se sont produites à Bruges, à Gand, à Thillo, à Ecluse, pour célébrer la victoire des alliés. Dans les rues, abondamment pavées, des cortèges ont figuré un grand nombre de soldats de toutes les nationalités, circulant aux cris de « Vive nos alliés ! Vive la France ! Vive la Belgique ! ».

La *Marsailleuse* et la *Brabantine* ont été jouées à diverses reprises par des musiques militaires. A Bruges, une revue des troupes a été passée sur le Grand-Place par le général Bernheim.

L'enthousiasme dans toute la Belgique est immense.

Les troupes belges entreront à Bruxelles samedi, à Namur dimanche, et à Liège mardi prochain. L'entrée solennelle du roi et de la reine à Bruxelles aura lieu quelques jours plus tard.

Bruxelles se soulève contre les Allemands

Un télégramme de Ruremonde au *Telegraaf* d'Amsterdam annonce qu'un aéroplane allemand a atterri mercredi à Thorus dans la province du Limbourg.

Deux sous-officiers en descente qui déclarent que la population de Bruxelles s'est soulevée contre les Allemands et que les officiers allemands, n'osant pas partir, ont eu un mauvais temps, essayant de fuir en automobile.

Les Roumains à Mohilew

On mande de Kieff :

« Mohilew est occupé par les troupes roumaines. »

Enver, Talat et Djemal en fuite

D'après des nouvelles de Constantinople reçues à Zurich, plusieurs leaders du Comité jeune-turc, notamment Enver pacha, Talat pacha et Djemal pacha, auraient pris la fuite.

Tous trois se favoraient sous le coup d'une accusation pour détournement de fonds.

SUR MER

Les flottes alliées à Constantinople

Le ministère de la marine communique la note suivante :

« Les escadres alliées sont entrées, le 13 novembre, à Constantinople. »

« Les forces françaises comprennent la 2^e escadre de l'Armée navale commandée par l'amiral Amet, sur un croiseur cuirassé à bord du cuirassé *Diderot*. »

« Les forces navales françaises comprennent les navires suivants : *Cuirassés : Diderot, Mirabeau, Vergniaud, Justice, Croiseurs cuirassés : Jules-Bachelot et Ernest-Renan, et 6 contre-torpilleurs.* »

« De son côté, l'armée britannique a donné hier le coup d'envoi de son mouvement. »

« Les flottes alliées ont traversé les Dardanelles hier 12 novembre, favorisées par un beau temps. »

« Les troupes britanniques et indiennes occupent les forts et batteries rangées en ordre au passage des bâtiments. »

« La flotte est arrivée devant Constantinople ce matin, à 8 heures. »

« L'*Arctique* qui appartient à la flottille de Salonique, comme dragueur, était un ancien navire alle-mand à roues, saisi à Cherbourg, où il servait de transporteur pour les paquebots allemands. »

« Pendant de longs mois, après son immobilisation au Havre, il servit de logement pour les prisonniers allemands internés au Havre. »

« Il fut ensuite armé et armé en vue de son nouveau service. »

Perte d'un Cuirassé anglais confirmée

L'Amirauté britannique a communiqué la note suivante :

« Le cuirassé *Audacious* a coulé, après avoir heurté une mine au Nord de la côte d'Irlande. »

« Cet événement avait été gardé secret, à la requête urgente du commandant en chef de la grande flotte, et la presse se garda loyalement de le livrer à la publicité. »

« La perte du cuirassé *Audacious* était connue dans les milieux maritimes du jour où elle s'était produite. L'événement fut tenu secret à la fois par le commandement et par la presse. »

« Les matelots allemands ont été débarqués et la garde du sous-marin a été confiée à des marins espagnols. »

L'U-39 en Espagne

On mande de Carthagène que des mesures ont été prises pour interner le commandant du sous-marin allemand U-39.

Les matelots allemands ont été débarqués et la garde du sous-marin a été confiée à des marins espagnols.

Le prince Rupprecht de Bavière réfugié chez le ministre d'Espagne

On mande de Bruges au *Daily Telegraph* que le prince Rupprecht de Bavière s'est réfugié chez le marquis de Villabona, ministre d'Espagne, chez qui le baron von Lancken, du gouvernement civil allemand de la Belgique, se cachait aussi.

Le Palais de la Nation

Des groupes de soldats allemands s'étaient formés devant le palais de la Nation, rue de la Loi, où avait été installé le commandement en chef de la grande flotte. Des pourparlers furent engagés avec les chefs militaires, et, à un moment donné, un officier de la « commandantur » vint annoncer que les autorités allemandes étaient désistées, qu'il n'y avait plus de troupes, que le gouvernement général était gardé à vue. Un homme — qu'on dit être un socialiste français — sortit alors de la foule et conseilla au peuple de ne pas molester les soldats allemands, de ne pas saisir les armes qu'ils offraient.

SOUSCRIRE A L'EMPRUNT DE LIBERATION

c'est coopérer à la Victoire et assurer la Paix

A la Mémoire des Morts de la Guerre

M. Jean Locquin, député de la Nièvre, a présenté une proposition de loi tendant à ordonner l'érection d'un arc de triomphe à la gloire des combattants français et alliés morts pour la défense du droit et pour l'attachement des peuples.

Dans les Empires Centraux

En Allemagne

Le Peuple allemand sera ravitaillé

M. Wilson répond au chancelier.

En réponse à l'appel qu'il a reçu du chancelier, M. Wilson a envoyé un message demandant de nouvelles assurances au peuple allemand lui promettant aide, approvisionnement, vivres et secours pour qu'une révolution impensable ne soit nécessaire pour que la démocratie puisse disposer des forces républicaines et faire connaître au pays ce dont elle est capable.

Des groupes accompagnèrent à la sortie de la réunion M. Lottich, un certain nombre d'ordre ont été manifestés ; les mêmes mesures d'ordre ont été prises.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré que les groupes qui manifestèrent jeudi n'étaient pas formés de révolutionnaires. Le gouvernement avait reçu l'ordre d'agir sans sévérité mais avec fermeté dans le cas où des attroupements tumultueux se formeraient. Jeudi, dans la péninsule, la tranquillité était complète.

Mort tragique de M. Ballin

Le correspondant du *Daily Express* à Amsterdam apprend de source autorisée la cause de la mort soudaine de M. Ballin, le grand armateur et l'un des organisateurs de la puissance commerciale de l'Allemagne outre-mer. M. Ballin est tué dans ses bureaux de Hambourg, après avoir appris les conditions d'armistice des alliés.

Les Responsables de la Guerre

Le *Telegraaf* apprend de Berlin que les membres du parlement indépendant du gouvernement ont l'intention de demander la constitution immédiate d'un tribunal politique pour faire le procès des principaux responsables de la prolongation de la guerre et qui ont entravé la paix.

Les députés demandent que des ordres soient donnés pour procéder à l'arrestation de l'amiral von Tirpitz, du général Klotz-Kapp, président du parti Vaterland, de l'amiral von Holtzendorff et d'autres.

DANS LES BALKANS

Soulèvement des Roumains de Transylvanie

La population roumaine de Transylvanie s'est soulevée contre la tyrannie magyare.

Dans différentes villes, ayant chassé les autorités magyares réduites à l'impuissance, les Roumains délivrèrent leurs compatriotes maintenus en prison par les Magyars depuis 1914. Les écussons magyars furent arrachés et les drapeaux hongrois déchirés. Le drapeau national roumain flotta sur les édifices publics. Le comte Karolyi, ayant envoyé des agents corrupteurs à travers le pays, la foule en lyncha deux à Rejvarad et à Blaj.

Le Conseil national roumain a formé un club qui comprend douze membres, parmi lesquels il faut citer des députés Valda, Pap, Goldis, Michali. Le Conseil siègeant en permanence a fait appel aux troupes roumaines venant du front pour former une armée nationale transylvainienne.

Les troupes de Mackensen acclament la révolution

En arrivant à Grosswardein, chef-lieu du comitat de Bihar, Mackensen et son avant-garde, composée de deux mille hommes, apprirent les récents événements, la révolution en Allemagne et la fuite de Guillaume II, etc. Les soldats allemands accueillirent par des hurrahs la proclamation des républiques allemande et hongroise.

Enver, Talat et Djemal en fuite

D'après des nouvelles de Constantinople reçues à Zurich, plusieurs leaders du Comité jeune-turc, notamment Enver pacha, Talat pacha et Djemal pacha, auraient pris la fuite.

Tous trois se favoraient sous le coup d'une accusation pour détournement de fonds.

La Fête du Roi Albert

Aujourd'hui vendredi 15 novembre, nos alliés de Belgique célèbrent solennellement la fête patriotique de leur roi.

Cette fête aura sur la terre de Belgique enfin libérée, un éclat exceptionnel.

En France, tous les Belges s'associeront à l'allégresse de leurs compatriotes déshérités du joug allemand par la vaillance de leurs soldats et la sublime attitude de leur roi.

A Sainte-Adresse notamment, on s'agite encore pour quelques jours le gouvernement belge, il y aura à 9 heures une imposante solennité à l'occasion du salut au drapeau.

Nous sommes convaincus que nos concitoyens voudront s'associer à la joie de nos amis en assistant nombreux à cette solennité et en arborant les couleurs de Belgique.

La délivrance de la Belgique

Monsieur le préfet, ayant exprimé au Gouvernement belge la joie que la délivrance de la Belgique causait aux populations de la Seine-Inférieure, a reçu la réponse de M. le président du Conseil Godeurman :

« Le Gouvernement et les exilés belges qui ont travaillé en France et en Belgique, dans les camps, gardent, lorsqu'ils auront regagné leur patrie enfin libérée, le souvenir ému des sympathies dont ils ont été l'objet de la part des autorités préfectorales de la Seine-Inférieure. Ils aiment à vous remercier de tout cœur des sentiments que vous avez bien voulu m'exprimer à l'occasion de la libération victorieuse de la Belgique. »

L'Aide du Havre aux pays libérés

Nous avons reçu du Comité en formation pour l'Aide du Havre aux pays libérés, l'appel suivant :

« Un devoir, celui de l'aide à apporter aux pays libérés s'impose à tous ceux à qui ont été épargnés les horreurs de l'invasion, et d'une façon particulièrement impérieuse aux Havrais. »

« Certes, le Havre a lourdement payé sa dette de sang et trop nombreux, hélas, y sont ceux qui ont été glorieusement mais durement frappés. Il n'en est pas moins vrai que le contraste entre la vie de notre ville et celle des cités envahies a été particulièrement impressionnant. »

« Ici la sécurité des personnes et des biens, nos usines et nos docks immenses entièrement préservés, l'absence des déportations, le pillage et l'incendie des contributions de guerre, formidables se chiffrant pour les grandes villes comme la nôtre par centaines de millions, les moyens d'existence anéantis, les foyers détruits. »

« Le devoir apparaît avec la clarté de l'évidence et au Havre, ville des traditions généreuses, chacun aura à cœur de s'imposer un juste sacrifice en faveur de nos malheureux frères des régions maintenant libérées. »

« C'est pour permettre à notre Ville de manifester à ces infortunés son affectueux solidarité et de les aider, en attendant les réparations nécessaires, à reconstituer au moins leurs foyers, que la Société de Secours aux Blessés militaires, l'œuvre de l'Aide du Havre aux Régions Libérées. »

« Elle a fait pour la composition de son Comité de patronage comme de son Comité actif le plus large appel à tous les partis, et c'est ainsi à tous qu'elle tend la main pour faire œuvre digne de notre Ville, c'est-à-dire pour faire grand. »

Pour le Comité en formation,
L. PÉZEAU.

Bains de Police

M. Delmas, commissaire spécial de police sur les chemins de fer de l'Etat, sur présentation de la commission départementale de 3^e classe sur les chemins de fer avec résidence au Havre.

Communications de la Mairie

La Répartition de la terre

Les marchands domiciliés au Havre et les coopératives qui vendent habituellement à la population des pommes de terre sur détail et qui désirent servir d'intermédiaires pour la vente des pommes de terre cédées à la Municipalité par l'Administration préfectorale sont priés de s'adresser dès à présent à M. Périer, agent municipal-répartiteur, 7, rue Séry, en produisant leur patente.

Il leur sera fait une avance de 500 kilos au plus. Ces pommes de terre leur seront facturées au prix de vente à la consommation, soit à raison de 0 fr. 10 le kilo. Les sacs leur seront facturés à 3 francs ; ce prix leur sera remboursé à restitution dans le délai maximum de 15 jours des sacs en bon état.

Pendant le temps où les marchands vendront des pommes de terre provenant de la ville, ils devront s'abstenir de vendre d'autres pommes de terre. Les pommes de terre fournies par la municipalité devront être vendues exclusivement à des personnes domiciliées au Havre, sur présentation de la carte d'alimentation et remise du coupon n° 5 de ladite carte afférent au mois d'octobre, à raison de 2 kilos par coupon. Ainsi qu'il a été dit, le prix de vente est fixé à 0 fr. 09 le kilo. Le vente à la consommation ne commencera que le 18 courant, à raison du délai nécessaire aux maisons de détail pour s'approvisionner.

Les marchands devront rendre à l'agent-répartiteur les coupons qui leur auront été remis et justifier ainsi qu'il est bien vu dans les pommes de terre de la ville dans des conditions régulières. Toute vente sans tickets de pommes de terre provenant de la municipalité provoquera l'application de la sanction de la répartition ultérieure, de denrées municipales (sucre, riz, saindoux, pommes de terre, légumes secs, etc.).

Lors de la remise à l'agent municipal-répartiteur des coupons provenant des cartes d'alimentation, il sera versé au marchand 0 fr. 30 par coupon (2 kilos) pour frais généraux, bénéfices et déchets, conformément à l'arrêté préfectoral.

Tickets de Pétrole et d'Essence

A partir du lundi 18 novembre, des tickets de pétrole et d'essence seront remis dans les commissariats de police sur présentation du carnet de rationnement et d'un certificat en tenant lieu, dans les proportions suivantes :

4 litres de pétrole et 1 litre d'essence pour les cartes de 3 parts et les personnes vivant seules.

2 litres de pétrole et 1/2 litre d'essence pour les autres cartes ou certificats.

Les personnes ou ménages ne possédant aucun autre moyen de cuire leurs aliments qu'un réchaud à pétrole, pourront obtenir en tout 3 litres de pétrole et 1 litre d'essence.

Salomé, le parfumeur select des élégantes parisiennes vend ses parfums au gramme, ses poudres exquises et la célèbre crème Dermil, 38, rue Thiers.

Chute dans une Cale

Vanant de terminer son travail, vers sept heures du soir, à bord d'un steamer anglais, au large de Gironde, le journaliste Dalymair Haumann, âgé de 38 ans, domicilié 32, rue de la Crique, s'occupait de la fermeture des panneaux.

Il perdit soudain l'équilibre et tomba dans la cale, se fracturant des côtes et se faisant des contusions multiples.

Il est en traitement à l'Hôpital Pasteur, où il a été transporté par les soins de l'entreprise Raels et C^o.

Une Déclaration de M. Wilson

Le président Wilson, au milieu des acclamations de la foule, s'est rendu au Capitole, où il a donné lecture des conditions de l'armistice, à la séance commémorative de la victoire.

Les applaudissements chaleureux de l'Assemblée interrompirent fréquemment cette lecture. M. Wilson prononça ensuite un discours dont voici les principaux passages :

« On ne peut pas mesurer maintenant les conséquences de ce grand événement. Nous savons seulement que cette guerre tragique, dont les flammes dévorantes se sont propagées d'un pays à l'autre jusqu'à ce que le monde entier fût en feu, est terminée et que notre propre peuple a l'honneur d'y entrer au moment le plus critique, de telle manière et avec une vigueur telle qu'il a pu contribuer au grand résultat d'une façon dont nous sommes fiers des plus fiers. »

« Nous savons aussi que le but de la guerre est atteint, ce but que tous les hommes libres s'étaient assigné, et qu'il a été atteint si complètement que même après la mort de nous nous ne rendons pas compte, d'impérativité que concevaient les hommes qui, hier encore, étaient les maîtres de l'Allemagne. est arrivé à sa fin, ses ambitions se sont abîmées en un somnolent désastre. Qui cherchera maintenant à le faire revivre ? »

« L'arbitraire puissance de la caste militaire de l'Allemagne, qui pouvait autrefois secrètement et de son seul arbitraire troubler la paix du monde, est discréditée et détruite et, plus que cela, bien plus que cela, a été accompli. Les grandes nations qui s'associèrent pour la détruire se sont maintenant définitivement unies, dans le but commun de conclure une paix qui satisfasse le grand désir de justice désintéressée du monde entier, prenant corps en des arrangements qui sont basés sur quelque chose de beaucoup meilleur et de bien plus durable que les intérêts égoïstes et opposés des puissants Etats. »

« Le président Wilson répond ensuite par avance à la requête du docteur Sol touchant le ravitaillement de l'Allemagne :

« Des mesures doivent être prises immédiatement pour organiser ces efforts de soulagement de la même manière méthodique qu'ils le furent dans le cas de la Belgique. Au moyen de l'emprunt de tonnage utilisé dans les Empires centraux, il devrait être présenté être possible d'enlever la crainte de misère totale à leurs populations opprimées et de libérer leurs esprits de leurs énergies pour la grande et basarieuse tâche de reconstruction politique qui se trouve devant eux dans tous les pays. La famine tendre pas des réformes, elle engendre la folie, et tous les vains troubles qui rendent impossible une vie ordonnée. »

« M. Wilson n'est pas, en effet, sans éprouver quelque appréhension au sujet de la stabilité du nouveau régime allemand. »

« Les hommes réfléchis sont forcés de se demander avec quels gouvernements et avec quel genre de gouvernement nous allons traiter pour l'évacuation des conditions de paix. »

« Invisibles de quelle autorité se présenterait-il devant nous et avec quelle assurance que leur autorité sera permanente et maintiendra sagement les arrangements internationaux que nous allons conclure ? Il y a là une matière à grande inquiétude et crainte. »

« Lorsque la paix se fera, sur les promesses et les obligations de qui, en dehors de nous, devrions-nous nous appuyer ? »

« Soyons parfaitement francs avec nous-mêmes et ayons qu'on ne peut pas répondre à présent, tout de suite, à ces questions d'une façon satisfaisante. »

« Mais la morale n'est pas que ce faible espoir d'une rapide réponse doit nous suffire ; elle est seulement que nous devons être patients et accorder notre aide, et surtout songer au grand espoir et à la confiance qui est au fond de ce qui se passe. »

« Les excès s'accomplissent trop vite. La malheureuse Russie en a donné des preuves récentes en abondance. Le désordre va immédiatement à l'encontre de ses propres buts. Si des excès ont lieu, si le désordre lève un instant la tête, une deuxième pensée saine suivra et un jour de travail constructif verra, alors, pourvu que nous donnions notre aide et que nous n'apportions pas d'obstacle. »

« Vaincre par les armes, ce n'est que faire une conquête temporaire ; vaincre le monde en gagnant son estime, c'est faire une conquête permanente. »

« M. Wilson termine en affirmant que les peuples qui se sont libérés de l'arbitraire pourront compter sur l'aide des vainqueurs. »

M. Wilson en Europe

Dans les cercles diplomatiques, on croit savoir que M. Wilson a résolu définitivement de venir en Europe pour participer aux conférences de la paix.

